

Objet : Subvention AS Novalaise

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 15 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze juillet à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BAVUZ. CHARPINE. CORMIER. DUPRAZ. FAUGE. BAUDRY. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. ILBERT. JALLAMION. LAURENT. MALLEIN. MARCHAIS. ZUCCHERO.

Absents excusés : MME MM. BALZER (Pouvoir A. FAUGE). FRANCONY (Remplacée par son suppléant JL. BAUDRY). PECH (Pouvoir O. CORMIER). TAVEL (Pouvoir C. AUBERT). VEUILLET (Pouvoir P. ZUCCHERO). WDOWIAK (Pouvoir F DUPRAZ). WROBEL (Pouvoir F. CHARPINE).

Date d'envoi de la convocation : 09/07/2026

Secrétaire de séance : Alexandre FAUGE

.....

Le Président :

Explique à l'assemblée que le club de football de Novalaise a organisé du 20 au 21 juin un week-end de cohésion avec tournoi à Morzine pour la catégorie U10-U11 (17 enfants de CM1 et CM2 dont 15 habitent sur le territoire de la CCLA) ;

Précise que le financement de ce stage intégrait une participation des familles mais que L'AS de Novalaise avait transmis le 14 avril 2026 une demande de subvention afin d'équilibrer le budget ;

Propose au Conseil Communautaire, sur proposition de la commission « Sport » et avis favorable du bureau de la CCLA, d'attribuer une subvention de 500 € à l'association AS Novalaise.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

DECIDE d'accorder une subvention de 500 € à l'association AS de Novalaise pour l'organisation d'un stage de football les 20 et 21 juin 2026,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,
Alexandre FAUGE

